

Séance du 12 novembre 2020 - Conseil d'établissement de l'école secondaire Chomedey-de-Maisonneuve – 2020-2021

Compte rendu Réunion du conseil d'établissement de l'école Chomedey de Maisonneuve

Jeudi 12 novembre 2020	18h30	Via la plateforme TEAMS
------------------------	-------	-------------------------

Type de réunion	Conseil d'établissement
Président(e)	Alexandre Grégoire-Rousseau
Secrétaire	Gaëlle Bergougnoux
Participants	Karine Paquette Geneviève Béliveau Emmanuelle Christophe Gaëlle Bergougnoux Karoline Morin Melissa Ann Murphy Domey Isabelle Racicot Chantal Barrette Josie Bédard Gabrielle Chamberland Karianne Goudreault L'Heureux Alexandre Grégoire-Rousseau Stéphanie Bouchard Naomie Toto Furume Diane Beaudet
Absent	Akim Duquette Catherine Robert Patrick Joseph Fernando Madrigal

1. 1. Ouverture de la séance

La séance est ouverte à 18h30.

2. Adoption de l'ordre du jour

L'adoption de l'ordre du jour du 20 novembre 2020 est proposée par Alexandre Grégoire-Rousseau et secondé par Karoline Morin.

Adopté à l'unanimité.

3. Adoption et suivi du procès-verbal de la rencontre du 15 octobre 2020

Le CÉ fait un survol du PV du 15 octobre 2020; rappel des éléments du PTRDI et éléments du changement au niveau du secteur Déclit, ainsi que la proposition de M. Girard de l'enseignement à l'extérieur.

Il est proposé par Diane Beaudet et secondé par Emmanuelle Christophe d'adopter le PV du 15 octobre tel que rédigé.

Adopté à l'unanimité.

4. Adoption et suivi du procès-verbal de la rencontre du 29 octobre 2020

Certaines modifications additionnelles sont nécessaires ; il sera adopté à la prochaine réunion.

5. Période réservée aux membres du public

Aucuns membres du public présent.

6. Période réservée aux membres de la communauté

Je passe partout.

Emmanuelle Christophe: On rencontre certains problèmes pour recevoir le lien pour se connecter à la rencontre.

Solution : l'accepter dans son agenda.

Les ateliers ont repris depuis 19 octobre dans l'école. On va pouvoir reprendre les activités des années précédentes : robotique, trousse de lecture (bd, romans, documentaires), on en a suffisamment tout en respectant les mesures sanitaires exigées.

Cette année on sent que les jeunes ont d'autres besoins : être dans un espace d'écoute, de jeu, de discussion. On essaye au maximum d'offrir ça aux jeunes.

Assemblée générale Je Passe-Partout prévu le mercredi 18 novembre.

7. Période réservée aux membres du conseil des élèves

Naomie Toto Furume : Journées civiles, un jour par mois : à l'école en tenue civile, en payant 1\$ (levée de fonds pour les activités de l'école pour les élèves).

Journées avec des activités et des prix à gagner (cartes cadeaux, cadeaux de Noël).

Servent à payer en partie la vie étudiante. Les activités ont été identifiées (voir document en attachement au PV).

8. Période réservée à la présidence

Rien à apporter.

9. Réaménagement des cours d'école

La direction fournit un résumé des étapes de consultations qui ont eu lieu depuis la réunion extraordinaire du CÉ du 29 octobre dernier concernant le réaménagement des cours d'école. Ces consultations ont été effectuées auprès des élèves, des enseignants et de tout le personnel de l'école, et la participation fut au rendez-vous. Les résultats ont été compilés et sont présentés au CÉ pour consultation (voir annexe). La direction fait aussi état de ses impressions par rapport au déroulement de la réunion du 29 octobre dernier et spécifiquement d'un certain manque de planification du groupe du projet en ce qui attrait aux consultations nécessaires des membres de l'école sur ce projet de réaménagement – on aurait préféré que le CÉ soit consulté plus tôt dans les préparatifs du projet.

Une discussion s'en suit où tous les membres du CÉ présent sont consultés pour avoir leurs impressions sur les 3 options présentés par le groupe de projet / architecte et sur les commentaires recueillis lors des consultations qui ont suivi. Celle-ci se résume aux sept (7) observations et recommandations suivantes :

- 1) Sécurité dans la cour des élèves : Il faut que la cour soit sécuritaire et afin d'en assurer la surveillance, la configuration de la cour doit permettre aux membres du personnel de voir l'ensemble de la cour à partir de la porte principale d'entrée des élèves (i.e. autant que possible, ne pas obstruer la vue avec trop d'arbres ou de structures).
- 2) Bruit à l'extérieur : La configuration actuelle de la cour des élèves ainsi que les propositions de réaménagement proposées ne permettent pas d'éviter que le bruit extérieur venant de la cour soit diminué pour les salles de classes adjacentes. Ce faisant, on ne peut envisager que des classes extérieures (incluant cours d'éducation physique) est lieux pendant que d'autres classes ont lieux à l'intérieur.
- 3) Stationnement : Il faut s'assurer de conserver un maximum de nombre de place de stationnement, à la fois pour le personnel de l'école, mais aussi pour d'autres utilisateurs potentiels.
- 4) Identification et Visibilité: Malgré que l'école soit correctement identifiée sur sa façade principale sur la rue Morgan, le CÉ voudrait qu'on profite du réaménagements des cours extérieurs pour identifier l'école sur la rue Ontario également, afin d'augmenter sa visibilité. (un petit muret sur l'extérieur de la cour de stationnement faisant face à la rue Ontario, avec une inscription de l'école pourrait être considéré).
- 5) Bâtiment patrimonial (4329 Rue de la Fontaine) : Le CÉ est informé que l'immeuble situé à côté de l'école au 4329 Rue de la Fontaine est classé patrimonial et qu'il ne peut donc pas être altéré (ou démoli). Par contre, la direction confirme également qu'il n'est plus occupé (l'organisme Revdec n'occupe plus ces locaux depuis 5 ou 6 ans) et qu'il est à l'abandon depuis plusieurs années (problèmes de contamination); des mesures temporaires ont dû être mise en place pour en limiter l'accès. De plus, son état de dégradation important est problématique et est une source de danger pour quiconque qui passe prêt de l'immeuble. Le CÉ considère qu'à défaut de rénover ou de démolir le bâtiment, il faudrait au minimum une clôture à l'entourer pour assurer la sécurité de tous, incluant les élèves qui passent devant chaque jour.
- 6) Panier / terrain de basket : Le CÉ confirme qu'après les consultations effectuées, il n'y a aucuns besoins ou intérêts pour avoir un terrain de basket complet dans la cour d'école. Des paniers avec des demi terrain (ou plus petit) seraient suffisant.
- 7) Terrain de soccer + estrade : Après discussion le CÉ est enthousiaste à l'idée d'un terrain de soccer tel que présenté dans l'option 3, à surface synthétique qui serait bordé (ou enclavé), en grande partie ou en totalité, par une estrade (qui serait couverte en partie pour protéger du soleil). La configuration finale serait à l'image

d'une agora. Cette proposition répond à plusieurs besoins et comporte plusieurs avantages, entre autres :

- a. Permet le soccer extérieur, une demande de plusieurs élèves depuis plusieurs années
- b. Permet des regroupements d'élèves et de la socialisation dans les estrades (en dehors des heures de classe)
- c. Permettre des classes extérieures dans les estrades (une bonne partie du bruit extérieures serait diminué par les estrades, ce qui ne nuirait pas aux classes intérieures).

Le CÉ mandate la direction de faire parvenir ces propositions de modifications au projet, ainsi que des résultats complets des consultations, le plus vite possible à l'équipe de projet.

Il est proposé par Geneviève Béliveau et secondé par Josie Bédard de faire parvenir (à travers la direction) les sept (7) propositions et recommandations identifiées lors de la réunion du 12 novembre, ainsi que tous les résultats des consultations, à l'équipe de projet afin qu'une nouvelle proposition de réaménagement des cours extérieurs, basée sur ces recommandations, puisse être présentée au CÉ.

Adopté à l'unanimité.

9. Prochaine rencontre

La prochaine rencontre est prévue pour le 3 décembre.

10. Varia

Le CÉ dispose de 400\$ pour la formation ou de frais discrétionnaires. Ces montants servent à se faire des petits soupers en groupe ou pour payer des frais de garde pour les membres du CÉ qui en ont besoin pour assister aux réunions. L'année dernière l'argent a été donné aux finissants. Habituellement on dépense 200\$ pour Noël et 200\$ pour le mois de juin (souper de groupe). La direction propose pour cette année de faire un cadeau de Noël aux membres du personnel, au nom du CÉ avec un petit mot du CÉ. Le CÉ approuve cette proposition.

Il est proposé par Diane Beaudet et secondé par Alexandre Grégoire-Rousseau d'utiliser les « fonds de civilité » pour faire des cadeaux de Noël aux membres du personnel.

Il y a un nouveau cas de Covid à l'école. Par contre, les risques de contagion sont minimes puisque la personne a commencé à avoir des symptômes plus de 48h après avoir quitté l'école, donc aucun isolement préventif sera nécessaire.

11. Levée de la séance

La levée de l'assemblée est faite à 20h30.

Proposée par Alexandre Grégoire-Rousseau et secondé par Diane Beaudet.